

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 18 juillet 2022

CONTACT PRESSE

Rumeur publique

Emmanuelle Girault
Tél. : 06 25 52 52 17
ensam@rumeurpublique.fr

À PROPOS D'ARTS ET MÉTIERS

Grand établissement technologique, Arts et Métiers compte 8 campus et 3 instituts. Arts et Métiers a pour missions principales la formation d'ingénieurs et cadres de l'industrie, la recherche.

Il forme chaque année plus de 6 000 étudiants du bac+3 jusqu'au bac+8.

Par ses formations, ses 15 laboratoires et sa recherche partenariale, Arts et Métiers est un acteur socio-économique au service des territoires.

En savoir plus :

<https://artsetmetiers.fr>

Arts et Métiers lauréat de deux projets de l'AMI « Territoires d'industrie 4.0 »

Deux dossiers présentés par les campus de Metz et de Bordeaux ont été sélectionnés lors de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'industrie 4.0 : anticiper les compétences de demain », dédié au développement des compétences industrielles.

Le projet « Actif-IA » du campus de Metz porte sur le développement d'outils pédagogiques, associés à une offre de formation numérique d'ingénieurs « métaverse ». Il est destiné à accélérer la formation des talents en reconversion, en recherche d'emploi ou souhaitant se perfectionner dans l'usage des technologies du digital et de l'IA pour une transition industrielle.

La « Plateforme agile d'assemblage et désassemblage reconfigurable pour l'accompagnement au changement de l'industrie 4.0 » du campus de Bordeaux pourra identifier des problématiques de maintenance, de recyclage, ou encore de développement durable. Le projet propose également un jumeau numérique de format réduit, afin de permettre aux apprenants, où qu'ils se trouvent sur le territoire, d'avoir accès à un enseignement de qualité, et aux industriels de trouver un accompagnement personnalisé de proximité.

L'objectif du programme national Territoires d'industrie, lancé par le gouvernement en 2018 est de **soutenir et accélérer le développement des territoires français à forte dimension industrielle**. Des moyens financiers, techniques et humains ont donc été mobilisés afin de faciliter le déploiement de nouveaux projets industriels, qui s'articulent autour de quatre priorités :

- Investir dans l'aménagement et l'immobilier industriel
- Accompagner la transition énergétique et environnementale de l'industrie
- Accompagner la mutation de la formation et des métiers industriels
- Accompagner les stratégies industrielles territoriales.

« Ces deux projets portés par Arts et Métiers s'inscrivent dans la dynamique des Evolutive Learning Factories : le renouveau des moyens pédagogiques de l'établissement qui passe par une plus grande intégration du digital via les jumeaux numériques et l'IA, et une meilleure prise en compte, dans la formation, des enjeux environnementaux et sociétaux de l'industrie. » Laurent Champaney, directeur général d'Arts et Métiers.

Les 41 lauréats bénéficieront d'un accompagnement sur-mesure de l'État et de la Banque des Territoires.